

Réunion Conseil des Sages

17/06/2026

Présents :

Madame Monique JACQUET. Messieurs Guy DEMICHEL, Jean HVOSTOFF, Christian LEMAIRE, Claude LEVAUFRE, Alain BELUS et Gilles GEISWILLER

Absents excusés :

Mesdames Geneviève CANO et Sylvie TREHIN, Messieurs Jean-Pierre LARCHEVÊQUE, Jeannik MARCAULT, Philippe MERILLOU et Joël MANCION

En présence de :

Alain LENAIN, conseiller municipal délégué au Conseil des Sages, Yvan LUBRANESKI, maire

Ordre du jour :

- Installation des membres et présentations
- Désignation du co-président
- Saisine de la commune sur un sujet d'intérêt général
- Questions diverses

Peu de présents mais il était important d'installer l'ensemble des personnes désignées avant l'été, pour que les prochaines réunions soient immédiatement « dans le concret ».

En effet, le Maire a insisté sur les expériences réussies ou imparfaites dans le passé, à l'aune des relations entre l'équipe municipale et le Conseil des Sages.

C'est pourquoi le rôle d'Alain LENAIN est un rouage essentiel de cette coordination.

Afin de garantir que le travail des Sages soit pris en compte et que des réponses mêmes négatives leur soient toujours fournies.

Nous avons procédé à un **tour de table** de présentations des uns et des autres et de certains sujets qui les intéressent dont voici une synthèse :

Guy DEMICHEL : circulation routière et nuisances, stationnement, mobilité, requalification et esthétique de la zone centre des Molières.

Alain BELUS : rue de Boullay vitesse et danger de la circulation, intéressé par sport éducation aussi.

Claude LEVAUFRE : question de la conciliation de justice qui l'intéresse, pourquoi pas dans le cadre de "coup de main" avec Gilles GEISWILLER, mais aussi question des transports en commun dans la journée qui manquent encore malgré le TAD.

Christian LEMAIRE : circulation routière et améliorations à faire, circulations douces et trottoirs pour les polyhandicapés de l'association Les Tout-petits, requalification et esthétique de la zone centre des Molières, participation citoyenne.

Monique JACQUET : un Café ouvert le dimanche matin, plus d'offres commerciales et de vie dans le village.

Jean HVOSTOFF : il y a des dossiers importants déjà réalisées et à reprendre. Liaisons douces, forte inquiétude pour le chemin de la Vallée qui ravine, aussi la mise en place effective du chemin le long du centre équestre.

Gilles GEISWILLER : favorable à l'action, à relancer le dispositif "coup de main" aussi, né dans le précédent mandat.

Concernant la **co-présidence du Conseil des Sages** avec Alain LENAIN :

Jean HVOSTOFF est désigné à l'unanimité co-président du Conseil des Sages.

Première saisine du Conseil Municipal mais aussi du Comité Cadre de vie

« Les liaisons douces intra-muros, les traversées de routes par les piétons, les bancs pour se reposer ».

Ce premier dossier pourrait s'appuyer sur les éléments déjà travaillés par les Sages, les réactualiser, en organisant des relevés et des balades dans le village. La municipalité est intéressée par un rendu d'ici novembre.

En **questions diverses** et parce que certains sujets ont été évoqués dans le tour de table, Yvan LUBRANESKI précise quelques informations :

- Les prochains travaux de sécurisation et ralentissement de la circulation routière vont concerner la **rue de Boullay**, d'ici quelques mois, avec des aménagements préconisés par le Département de l'Essonne (plateaux écluses notamment).

- Une réflexion a débuté pour **revoir la place de la mairie** (datant de 1984 dans l'aménagement actuel) et permettre des stationnements au plus près des commerces, des espaces piétonniers et végétalisés plutôt le long des habitations, avec un dévoiement de la circulation routière et un revêtement ralentissant l'ensemble.

Pour ce faire, une étude du département est en cour afin de connaître les possibilités techniques inhérentes à ce croisement de deux Routes Départementales (rayon de braquage poids-lourds et engins agricoles).

Le Conseil des Sages, comme le Comité Cadre de vie, pourront être sollicités dans la suite des réflexions sur ce sujet quand le cadre sera posé.

- L'extension urbaine autour du quartier de la Janvierie pourra être suivie d'aménagements piétonniers et routiers améliorant la situation actuelle de la **rue de la Porte de Paris**.

- La situation du **chemin de la vallée** est très préoccupante, d'autres glissements de terrain sont à craindre, car les bois ont poussé spontanément sur d'anciennes carrières et les ruissellements ont fragilisé toute la géologie du secteur. La commune a sollicité le SIAHVY, chargé notamment des cours d'eau et de leurs abords, et nous sommes face à phénomène naturel de ravinement qui va être difficile de contrer. Toutes les solutions seront explorées avec son aide dans un premier temps.